

Commune de Chiny Compte rendu du Groupe de travail 7 Culture et créativité 16 mars 2009

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine, M. Bruno Hardy
FRW : M. Bruno ECHTERBILLE, agent de développement

Population : voir annexe
Excusé : voir annexe

Ordre du jour

Présentation des données concernant la vie culturelle et créative sur le territoire de la commune de Chiny.

Introduction de la séance par J. DEBATY, Echevine.

Quelques précisions concernant les séances précédentes :

- Précision préalable de Bruno HARDY pour le PV du groupe de travail consacré à la vie associative : la salle de Valansart a le même statut que celle de Romponcelle, c'est-à-dire qu'elle a un statut privé géré par une asbl.
- *Dans le Cadre du GT solidarité du 2 mars, MM. MADAN et TRODOUX ont évoqué le projet « bien vieillir en Luxembourg ». Selon Mme SCHMIDT et le CPAS de la Ville de Chiny, le projet serait toujours en route malgré une grande perte de temps. Des invitations vont être relancées en rapport avec l'enquête à effectuer. Les chercheurs de l'université de Gand devraient venir expliquer plus en détail la démarche aux habitants de Chiny.*
- *Mme DEBATY précise que le Commune a fréquemment soutenu les associations financièrement (réfection des toitures du Val d'eau, des infrastructures du club de football de Chiny, etc.). Le soutien est évident si les associations apportent quelque chose en matière d'animation, d'événementiel, ...*

- La FRW précise que les membres de la CLDR seront prochainement interrogés dans le cadre de l'action M.U.S.I.C.A.L. qui prend pour territoire d'expertise les communes de Gaume, menée par les universités de Gand et de Louvain en partenariat avec la Fondation rurale de Wallonie.

1. Vie culturelle

- Le développement de l'activité culturelle peut s'appuyer sur le Centre Culturel du Beau Canton de Gaume (actif sur les communes de Chiny et de Florenville et reconnu comme Centre Culturel agréé) dont l'objectif est de permettre un développement socioculturel global sur son territoire.
- Le Centre Culturel et Sportif d'Izel, le Centre d'Animation Touristique, le Centre de Jeunes Florenville – Chiny, le CEC ou encore la Maison des Artistes de Gaume (Château du Faing) sont des outils intéressants pour la promotion de la culture sur le territoire communal.
- Le Festival du Conte de Chiny est devenu un évènement culturel majeur dont la renommée dépasse largement l'échelle communale.
- Actuellement, plusieurs bibliothèques communales existent. Un projet de centralisation sur Jamoigne est en cours de réalisation.
- De nombreuses associations culturelles (confrérie, théâtre...) sont actives sur la commune de Chiny.

Ce que disent les habitants

Éléments repris du GT du 9 mars 2009

- M. PALANGE, une Union des artistes de Chiny est en train de se mettre en place. Le thème de réflexion : « l'artiste comme passeur de sens, de beauté ». Pour l'instant. La liste des personnes invitées était basée sur un répertoire avait été établi par le Centre culturel du Beau Canton.
- M. DULAUNOY, il manque d'information en termes d'activités, d'agenda. On n'est moins au courant. Le journal du BC ne paraît plus.
- Pour information, le centre culturel dispose d'un « blog-notes » reprenant certaines activités sur le territoire de la Commune de Chiny. Cet outil est disponible sur le site www.beaucanton.be
- Il existe un projet de valorisation du patrimoine immatériel dans le cadre de l'édition d'un ouvrage sur Les Bulles réalisé par le centre culturel du Beau Canton dans le cadre de licence libre. Les œuvres avant 1909 sont libres de droit, il n'y a plus de droit qui ont expiré. Ces photos, cartes postales s'inscrivent dans wikicommons (réserves virtuelle libre de droit pour le projet wikipédia : encyclopédie collaborative). Le but est d'enrichir avec du contenu.
- Le centre culturel de Pin est bien occupé par les activités communautaires, pour les gens de la Commune.
- Festival du conte ; quel impact pour la Commune ?

Débat

En préalable, la FRW reprend quelques éléments généraux mentionnés dans le contrat programme 2009-2012 du centre culturel pour insister sur le rôle que la culture peut jouer auprès des acteurs locaux et de la création d'une identité territoriale forte.

- Mme Lambert : quid d'un espace de location des vélos. (Exemples à la côte belge, velib à Paris, lien avec la SNCB). Est-ce que ce système ne pourrait pas être mis en lien avec la voie du vicinal et le Ravel. Des liens pourraient être faits et l'aménagement d'un réseau de voies lentes sur la commune de Chiny et les communes adjacentes. M. DULAUNOY ajoute qu'il existe des solutions alternatives, notamment dans le ring de Kerry en Irlande où les gens sont payés pour louer les vélos aux touristes. Généralement, ce sont les propriétaires des «bed and breakfast». Ne peut-on pas imaginer de faire de mêmes avec des propriétaires de gîtes de la région.
- Il est possible aussi de réfléchir à la valorisation d'infrastructures portant sur les loisirs spécifiques pour les jeunes (ex ; roller parc, etc.)
- animateurs seniors qui permettraient de créer une dynamique pour des espaces communautaires pour personnes âgées. Il est évident que ce type de formation passe par le soutien financier de l'éducation permanente. Actuellement, l'école de Termes introduit chaque année un dossier « enseignement et culture».
- Une mare didactique va être réalisée à proximité de l'école de Suxy. Il existe un bon exemple de mare didactique à Morteahan qui a été réalisée dans le cadre d'un précédent programme du contrat rivière Semois.
- Un centre de développement durable n'aurait-il pas sa place à proximité d'initiative telle que le verger didactique ?
- Mme AUBRY-STASSER : n'est-il pas possible de valoriser de l'eau des fontaines qui part à l'égout directement ? Mme DEBATY pense que l'usage de cette eau peut être délicat, notamment en ce qui concerne la protection des sources. Il est également important de mettre en évidence la possibilité que l'usage de cette eau conduirait à une taxation de celle-ci au moins en tant qu'eau perdue.
- Il est important de signaler que le centre culturel conserve un lien fort avec les écoles (coordonné par Marc ALEXANDRE). Le choix des spectacles se fait de manière concertée avec la Commune. Le centre culturel est aussi amené à jouer un rôle fort dans la coordination, l'animation d'un réseau du monde associatif des deux communes. Il est important que dans ce contexte, chaque association puisse bénéficier d'un certain niveau de reconnaissance. Il est nécessaire aussi d'améliorer la coordination entre associations ne fût-ce que pour ne pas avoir des calendriers déséquilibrés avec deux manifestations locales aux mêmes dates.
- Le Centre d'expression et de créativité du Beau canton joue aussi un rôle dans la valorisation de la dimension intergénérationnelle par la mise en place de nombreux ateliers accessibles à tous.
- Partenariat et développement durable : ce partenariat pourrait se développer notamment avec le Gal cuestas avec le PCDN de Tintigny et Natagora – dans le cadre d'actions pour la préservation des ressources naturelles – dans la valorisation d'activité transvillageoise. Sensibilisation aux mesures d'accueil des rapaces et autres oiseaux par les particuliers.

Créativité.

- *Il est important de soumettre des idées créatrices dans le cadre de l'élaboration du PCDR. La rencontre avec les habitants doit générer des espaces de réflexion. De manière générale, la FRW rappelle que les meilleures initiatives de participation se font dans une démarche positive et constructive. Les réactions citoyennes dont l'objectif est de contrer un projet ou une action (de type NIMBY) sont à terme improductives et mettent en avant les personnes les moins constructives. Le cahier de la FRW consacré à la participation citoyenne est distribué aux participants.*
- *Le thème de la sensibilisation à la propreté peut également être exploité. La Commune encadre chaque année les initiatives « villages propres » en partenariat avec le contrat rivière propre. Ces initiatives peuvent être d'excellents vecteurs pour le développement de la citoyenneté. Une réunion ouverte à tous a lieu le 17 mars 2009 à la Mairie de Jamoigne. M. CARTON : est-il possible d'avoir des informations chiffrées concernant les déchets recueillis par commune et par catégories ?*
- *Mme DEBATY signale que le conseil communal a approuvé le 11 mars dernier la mise en œuvre d'un schéma de structure et d'un plan dérogatoire ayant pour ambition de favoriser l'installation de PME. Ces démarches seront l'occasion de mener une réflexion globale du territoire sur base des plans de secteur existants.*

La séance est conclue par J. DEBATY à 22h00

Bruno ECHTERBILLE
Agent de développement FRW

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	CP	Localité
Audrey	AUBRY-STASSER	rue du Mesnil, 20	6813	CHINY
Charles	CARTON	rue Saint-Pierre, 11	6810	JAMOIGNE
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	6810	PIN
Alexandre	DULAUNOY	rue du Faubourg, 10	6811	LES BULLES
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	6810	IZEL
Jacques	PALANGE	Rue de Virton,4/2	6810	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	CP	Localité
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	6810	PROUVY
Ariane	FARINELLE	rue de Monvierre, 3	6811	LES BULLES
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	6810	PROUVY